

gieux ; eux être peut-être obligés de leur mettre la main au collet, quand jusqu'à ce jour, ils n'avaient jamais eu qu'à les respecter, ou à les protéger !

Il fait grand jour.

Arrive enfin le commissaire central, escorté de quelques agents. Il est pâle, troublé comme un homme qui va faire un mauvais coup.

Il frappe à la porte ; personne ne répond. Il frappe de nouveau ; un petit judas s'ouvre alors, et on lui demande ce qu'il veut. Il dit la mission dont il est chargé ; le judas se referme ; mais la porte reste close.

Le commissaire fait venir un serrurier : celui-ci ne peut crocheter la serrure. Un pompier s'avance alors et donne un violent coup de hache contre la porte.

A ce bruit, bruit sinistre qui impressionne comme celui de la pelletée de terre tombant sur une bierre, la foule pousse des cris d'indignation et s'élance : les jeunes gens quittent à la hâte la maison où ils avaient passé la nuit, et courent vers la Communauté. Une collision va se produire ; quelques citoyens parviennent heureusement à maintenir les chrétiens si profondément blessés, et le calme se rétablit.

Les Jésuites voulaient simplement que la violation de domicile fut bien constatée et qu'il fut bien constaté, en même temps, qu'ils ne cédaient qu'à la force, aussi, après le premier coup de hache, ils font ouvrir la porte.

Le Commissaire et ses agents étaient dans la Communauté.

Les gendarmes prennent alors position : ils forment la haie, ouvrant dans la foule un passage pour ceux qu'on va chasser de leur demeure.

Un silence solennel et terrible règne parmi cette multitude qui attend avec une poignante anxiété ce qui va arriver.

Au bout de quelques instants la porte s'ouvre toute grande, et le Supérieur, au bras du batonnier, apparaît sur le seuil.

A la vue de ce religieux, si bon, si dévoué, traité comme un criminel, presque tous les assistants s'agenouillent, tous du moins se découvrent respectueusement, en s'inclinant, et les cris : votre bénédiction, votre bénédiction éclatent de toute part.

Le Supérieur passe bénissant la foule.

Après lui vient un vieillard qui ne peut marcher qu'en se compromettant aux bras de deux citoyens.

Le défilé des expulsés se continue.

Enfin s'avance un septuagénaire ; la croix de la Légion d'honneur brille sur sa poitrine ; il l'a noblement gagnée comme aumônier militaire.

En voyant l'étoile des braves sur la poitrine de ce vieillard, un capitaine de la territoriale qui avait fait noblement son devoir pendant la guerre s'écrie :

— "Gendarmes attention ; PORTEZ ARMES ; — L'ÉSENTEZ ARMES !" les gendarmes exécutent avec bonheur ce commandement.

Et, au bruit des applaudissements et des cris d'enthousiasme de la foule, l'humble Jésuite, le malheureux expulsé passe, comme un triomphateur devant les gendarmes faisant la haie et lui présentant les armes.

P. T. DUPUY,

Rédacteur de la *Semaine religieuse* de Montréal.

LE SIEGE EPISCOPAL DE MONTREAL.

NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS.

(Suite.)

LETTRE DU SECRÉTAIRE CIVIL DU GOUVERNEMENT À
QUÉBEC, ADRESSÉE À L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Castle of St-Lewis, 24 Jan. 1837.

Monseigneur,

I have the honor to transmit to you by command of the Governor in chief the enclosed copy of a despatch which His Excellency received by the last mail from the secretary of State for the colonial department, conveying His Majesty's authority for recognizing you in the character of Roman Catholic Bishop of Montreal. I have the honor to be, Monseigneur, your most obedient, humble servant,

(Signé) WALSOTT, civil secretary.

Monseigneur the Roman Catholic Bishop of Montreal.

Dépêche du ministre colonial en Angleterre à Lord Gosford, gouverneur des Canadas, laquelle reconnaît l'existence du siège épiscopal de Montréal, la séparation de celui de Québec et la nomination de Monseigneur Lartigue comme évêque du nouveau diocèse.

No. 150

Downing street, 2d December 1836.

My Lord,

I have had the honor to receive your despatch of the 8th October No. 111, announcing that in conformity with the arrangement proposed in my despatch of the 23rd of May last, the necessary steps had been taken for dividing the Roman Catholic See of Quebec from that of Montreal, and for appointing the Revd Messire Lartigue to be bishop of the latter see.

Under these circumstances and adverting to the high character which M. Lartigue bears for moral conduct, for learning and for loyalty, I have much pleasure in conveying to you His Majesty's authority for recognizing him in the character of Roman Catholic Bishop of Montreal. I have the honor to be, My Lord, your Lordship's most obedient servant,

(Signed) GLENELG.

A true copy

(Signé) WALSOTT, civil secretary.

LETTRE DE LORD GOSFORD À L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL
RELATIVE À LA DÉPÊCHE PRÉCÉDENTE.

Castle St-Lewis, 25th Jan. 1837.

My dear sir,

I was anxious with the least possible delay, to put you in possession of a copy of Lord Glenelg's letter, conveying the King's authority for recognizing you as Bishop of Montreal ; but I was unfortunately so occupied at the time it left this that I was precluded from accompanying it with the expression of gratification which I felt in receiving it and also of